



## Communiqué de presse



### **Vallée de la Seine : un nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour accélérer la transition écologique du territoire**

**Paris, le 14 janvier 2026 – Dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions (CPIER) de la Vallée de la Seine, l'Etat - via l'ADEME -, la Région Normandie et la Région Île-de-France lancent l'édition 2026 de l'AMI « Transition Écologique et Valorisation Économique » pour soutenir des projets interrégionaux de transition écologique sur le territoire de la Vallée de la Seine.**

Le Contrat de plan interrégional pour la Vallée de la Seine vise à accompagner les démarches et projets permettant de créer les conditions d'aménagement et de développement capables de répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux du territoire.

Pour faire face aux enjeux climatiques et environnementaux actuels et répondre aux objectifs ambitieux du CPIER, il est nécessaire d'accélérer en matière de transition écologique, en impliquant l'ensemble des acteurs. L'AMI a pour objet d'accompagner le monde économique et les territoires dans ces transitions, en soutenant des projets et coopérations interrégionales entre acteurs franciliens et normands dans cinq domaines :

- Transition vers des solutions durables et décarbonées pour la mobilité
- Réduction de l'empreinte carbone des procédés industriels
- Transition vers une économie circulaire et boucles locales
- Développement des énergies renouvelables
- Lutte contre le changement climatique, anticipation, adaptation et résilience.

Parmi les projets attendus : des études de préfiguration ou de faisabilité visant à mettre en œuvre de nouvelles solutions, des expérimentations et démonstrateurs innovants ou encore des dispositifs d'accompagnement au changement de comportement (animation, communication, formation).

Mené dans le cadre du CPIER Vallée de Seine, cet AMI est mis en œuvre et financé par l'Etat via l'ADEME, la Région Île-de-France et la Région Normandie, en partenariat avec la Délégation Interministérielle au Développement de la Vallée de la Seine ainsi que les autres services déconcentrés de l'État.

Pour y participer, les porteurs de projets doivent notamment présenter une structuration interrégionale et partenariale et démontrer leur capacité à répondre aux enjeux stratégiques du

territoire de la Vallée de la Seine en matière de transition écologique. **La date limite de candidature est fixée au 31 mars 2026.**

Pour en savoir plus sur les modalités de candidature à l'AMI CPIER 2026 : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/catalogue/aap/transition-ecologique-et-valorisation-economique-cpier-vallee-de-la-seine-1>

## **70 projets interrégionaux soutenus depuis 2015 sur la transition écologique**

Depuis le lancement du CPIER Vallée de Seine, près de 70 projets ont été soutenus par les différentes éditions de l'AMI, représentant une aide totale de 24 millions d'euros auprès de 190 acteurs de la Vallée de la Seine.

### **9 projets interrégionaux soutenus en 2024, mobilisant 24 acteurs de la Vallée de la Seine**

**BIEN (RE) BATIR, BIEN HABITER - Association pour la promotion de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)** : Etude sur la rénovation et le réemploi dans les contextes urbain, périurbain et rural. Financements Conseil régional Normandie et Etat (ADEME)

**BATIVERTCOOP Seine – Consortium de 8 partenaires franciliens et normands** : Préfiguration d'une filière de matériaux biosourcés à l'échelle des régions normande et francilienne à destination de la construction. Financements Conseil régional Normandie et Etat (ADEME)

**Aménager en bois feuillu – FIBOIS Normandie et Ile de France** : Soutenir l'utilisation des essences feuillues, en particulier feuillus secondaires, essences majoritaires en Normandie et en Ile-de-France. Financement Etat (ADEME)

**GRAND CHANTIER pour accélérer le développement du réemploi dans le bâtiment sur la Vallée de la Seine – Association Grand Chantier** : Création d'un lieu dédié pour accélérer le développement du réemploi. Financement Conseil régional Normandie et Etat (ADEME)

**Cap-FILMI brique 2 – Consortium de 7 entreprises industrielles** : Structuration & Développement d'une filière industrielle autour du miscanthus en Vallée de la Seine. Financement Conseil régional Normandie et Etat (ADEME)

**Plateforme flottante de valorisation minérale - NEO-ECO Développement** : Plateforme flottante de production de granulats de béton recyclés. Financements Conseil régional Ile de France et Etat (ADEME)

**Valmethawood – WAYS** : Démonstrateur de cellule de séchage de bois couplée à un méthaniseur et à une cellule de pyrolyse pour produire du biochar à partir de résidus de l'industrie du bois. Financements Conseil régional Normandie et Etat (ADEME)

**ACT en Seine – Manufacture des Capucins** : démarche de mobilisation collective de 100 entreprises pionnières à travers 10 projets territoriaux sur la méthodologie ACT (Accelerate Climate Transition). Financements Etat (ADEME) et Conseil régional Normandie

**Aquathermie – BRGM, Ecoles des Mines de Paris, Sorbonne Université** : Répondre aux enjeux socio-économiques et environnementaux liés à la température des eaux souterraines face aux changements globaux. Financements Etat (ADEME), Conseil régional Normandie, Agence de l'Eau Seine Normandie

## **L'ADEME EN BREF**

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

### **Pour en savoir plus :**

ADEME Ile de France : [ademe.fr/direction-regionale/ile-de-france/](https://ademe.fr/direction-regionale/ile-de-france/)

ADEME Normandie : <https://www.ademe.fr/direction-regionale/normandie/>

### **Contacts presse :**

#### **ADEME Île-de-France :**

[presse.ademeidf@maarc.fr](mailto:presse.ademeidf@maarc.fr)

06 32 03 22 55 – 06 10 98 55 64

#### **ADEME Normandie :**

Thomas Joille

[thomas.joille@ademe.fr](mailto:thomas.joille@ademe.fr)

02 32 81 70 60